CDIF

RÉUNION DU 02 AVRIL 2019

Présents : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA- LACOUR

Excusés : MM VALETTE- FARGEON- PLASSART

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI **3.6.1.0**

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

CHAMPIONNAT

FUTSAL
Journée du 30 mars 2019

D2A

JOUY LE MOUTIER FC2 **PARIS CDG FUTSAL**

U17
Journée du 31 mars 2019

D2A

MONTMORENCY FC **JOUY LE MOUTIER**

CDM
Journée du 31 mars 2019

D1

EAUBONNE CSM **CHAMPAGNE 95SFC**

SENIORS
Journée du 31 mars 2019

D3C

ECLAIR DE PUISEUX — **JOUY LE MOUTIER FC2**
AUVERS ENNERY FC — **VEXIN AS2**

D4D

CHARS AS — **FOSSES UF2**

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter la date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
https://fmi.fff.fr/assistance/

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
LETELLIER Jacques

« BÉNÉVOLE DU MOIS »

Suite à l'afflux de participants à cette opération la candidature de Mme BOUABDELLAH Gisèle de FOOT INDOOR LOISIR n'a pu être retenue pour la saison 2018/2019.

« DIRIGEANTS MÉRITANTS »

Les clubs du Val d'Oise sont invités à faire connaître leurs « **DIRIGEANTS MÉRITANTS** » auprès du Secrétariat du District pour la saison 2018/2019

FMI
« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :

Vérifier qu'aucun match n'est en cours.
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure

- Sél

- Effacer les données et vider le cache